

**Approbation d'une dépense imprévisible et urgente
concernant le remplacement de la balayeuse Dulevo 2000**

(n° 6)

1. Préambule

La balayeuse Dulevo 2000, utilisée pour le nettoyage des trottoirs, des espaces et des bords de route, est fortement endommagée. Cette balayeuse a été achetée en avril 2013 et cumule à ce jour 8'400h de fonctionnement. Elle est utilisée principalement pour le nettoyage des trottoirs, des places et des bords de routes. Sa petite taille en fait un véhicule particulièrement efficace dans les zones piétonnes et le centre-ville. De ce fait, elle roule tous les jours de l'année afin de garantir la propreté en Ville. Ce véhicule est donc fortement soumis à l'usure des conditions météorologiques et au sel de déverglaçage.



2. Diagnostic

L'état du véhicule ayant été évalué par l'atelier mécanique de la Ville, le Service du génie civil, de l'environnement et de l'énergie est en mesure d'informer que:

- 1) La sécurité active du véhicule est compromise par deux problèmes: l'un au niveau du système de freinage défectueux, l'autre au niveau des lames de suspension qui sont cassées.
 - Coûts: ~ 3'000.— francs
 - Réparation: ~2 jours de travail

- 2) Le ventilateur d'aspiration permettant la capture des salissures à l'intérieur de la machine souffre d'une panne sporadique. La turbine se déclenche de manière aléatoire, probablement dû à un court-circuit qui est impossible à réparer, rendant ainsi le véhicule inutile. En conséquence toute l'électrovanne de commande doit être remplacée.
 - Coûts: ~ 1'000.— francs
 - Réparation: ~1 jour de travail

- 3) Une fuite d'huile a été constatée sous le moteur. Elle provient du carter du moteur d'entraînement qui est fissuré. Cela nécessite le remplacement complet du moteur d'entraînement.
 - Coûts: ~ 7'000.— francs
 - Réparation: ~3 jours de travail

Les délais de livraison des différentes pièces sont d'environ 3 semaines.

De manière générale, la structure du véhicule est fortement corrodée.

Les coûts de location d'une balayeuse sont de ~2'500 francs/mois.

3. Variantes possibles

Variante 1: réparation et achat en 2021

Les coûts de réparation sont de ~ 15'000.— francs et la location d'une balayeuse de remplacement s'élève à ~ 2'500.— francs/mois. La balayeuse serait immobilisée pour une durée minimale de 3 semaines (livraison des pièces et réparation).

- Avantages: cette variante permet de garantir le travail de cet engin jusqu'à la fin de l'année et d'acheter la balayeuse prévue au budget 2021, sous réserve de son acceptation.
- Inconvénients: il faut compter environ 6 mois de délai de livraison dès la validation des budgets (fin janvier) plus les délais légaux. La nouvelle balayeuse serait donc livrable d'ici l'automne 2021.

Rien ne garantit cependant qu'une nouvelle panne survienne d'ici-là, entraînant de nouveaux frais (réparation et location).

Variante 2: Achat imprévisible et urgent en 2020

Les coûts de l'achat d'un nouveau véhicule s'élèvent à environ 250'000.— francs auxquels s'ajoutent, le montant du système de charge électrique à ~ 10'000.— francs et les frais de location de la balayeuse à 2'500.— francs/mois.

- Avantages: en faisant l'appel d'offre au mois de novembre, la livraison pourra être faite aux environs du mois de mai (remplacement rapide du véhicule). Il sera possible d'assurer une fiabilité mécanique, donc augmenter la sécurité des conducteurs.
- Inconvénients: le risque que les frais de location de la balayeuse (7 mois * 2'500 = 17'500.— francs) ne puissent pas être inclus dans l'appel d'offre.

4. Conséquences organisationnelles et budgétaires

Au niveau organisationnel, l'automne est la période où l'utilisation des balayeuses est la plus importante. En effet, la chute des feuilles mortes, nécessite un engagement maximal de ce type de véhicule. Il est vital qu'au moment des premières précipitations et des premiers froids le plus grand volume de feuilles soit ramassé. Autrement, ces dernières sont emportées par l'eau dans les grilles de route où elles se déposent et gèlent, bouchant ainsi les canalisations.

Au niveau budgétaire, le remplacement de cette balayeuse était prévu dans les investissements de 2023. Au mois de juin, au moment de l'établissement du budget 2021, le suivi de l'état du véhicule a permis d'identifier une usure généralisée plus importante que prévue. Il a donc été décidé d'avancer son remplacement de 2 ans et de le proposer aux investissements 2021.

5. Proposition

Sur la base de ce qui précède et conformément à l'article 90, alinéa 1^{er}, de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, le Conseil communal propose au Conseil général d'opter pour la variante 2 et d'approuver la dépense imprévisible et urgente de **260'000.— francs** pour le remplacement de la balayeuse Dulevo 2000. Le montant prévu pour cet investissement au budget 2021 ne sera donc pas utilisé.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic:



Thierry Steiert



Le Secrétaire de Ville:



David Stulz